

Décision 14-D-14 du 10 octobre 2014

relative à des pratiques mises en œuvre dans le secteur du transport sanitaire d'urgence par ambulances dans le département des Yvelines

Posted on: 13 octobre 2014 | Secteur(s) :

SANTÉ

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine

Ambulances du Mantois

Dispositif(s)

Rejet

Entreprise(s) concernée(s)

ATSU 78, Sainte-Anne, CIR Ambulances, Jussieu, Didier, Alouette 2000

Lire

le texte intégral de la décision

